

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Rugby en fauteuil roulant Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Rugby en fauteuil roulant Canada (l'«Organisme»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, l'état des résultats et l'état de évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2023, ainsi que ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'Organisme tire des produits de collecte de fonds pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'Organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des collectes de fonds reçues, des produits nets et aux flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, aux actifs et l'actif net - non affecté au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022. Notre opinion des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

.../2



2.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

.../3



3.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener de l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

McCay Duff LLP

McCay Duff LLP,
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario),
30 août 2023.

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2023

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	769 697 \$	1 216 173 \$
Comptes à recevoir	255 754	208 069
Stock	15 729	7 491
Charges payées d'avance	<u>111 200</u>	<u>54 225</u>
	<u><u>1 152 380</u></u> \$	<u><u>1 485 958</u></u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et frais courus	231 869 \$	262 695 \$
Apports reportés (note 6)	<u>80 000</u>	<u>362 451</u>
	311 869	625 146
ACTIFS NETS		
NON AFFECTÉ	620 511	640 812
ACTIF NET - FONDS DE RÉSERVE POUR LES RESSOURCES HUMAINES AFFECTÉ À L'INTERNE (note 4)	20 000	20 000
ACTIF NET - FONDS DE RÉSERVE AFFECTÉ À L'INTERNE (note 4)	<u>200 000</u>	<u>200 000</u>
	<u>840 511</u>	<u>860 812</u>
	<u><u>1 152 380</u></u> \$	<u><u>1 485 958</u></u> \$

Approuvé au nom du Conseil:

Administrateur

Administrateur

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIF NET - NON AFFECTÉ		
Solde au début de l'exercice	640 812 \$	418 050 \$
Produits (charges) nets (nettes) pour l'exercice	(<u>20 301</u>)	<u>222 762</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>620 511</u> \$	<u>640 812</u> \$
 ACTIF NET - FONDS DE RÉSERVE POUR LES RESSOURCES HUMAINES AFFECTÉ À L'INTERNE		
Solde au début et à la fin de l'exercice	<u>20 000</u> \$	<u>20 000</u> \$
 ACTIF NET - FONDS DE RÉSERVE AFFECTÉ À L'INTERNE		
Solde au début et à la fin de l'exercice	<u>200 000</u> \$	<u>200 000</u> \$

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
PRODUITS		
Contributions de Sport Canada (note 5)	656 300 \$	661 344 \$
À nous le podium (note 5)	1 524 445	1 499 066
Association canadienne des entraîneurs (note 5)	4 879	-
Comité paralympique Canadien (note 5)	136 950	102 938
Collecte de fonds	299 311	403 533
Événements	500	4 500
Autre (note 8)	<u>16 665</u>	<u>5 428</u>
	2 639 050	2 676 809
CHARGES		
Opérations du bureau national	434 808	352 980
Services aux membres	41 070	54 785
Représentation internationale	30 613	6 021
Communications	86 935	86 835
Marketing	131 326	188 901
Bridging The Gap	60 184	46 282
Programmation sportive	1 872 414	1 497 420
Événements	<u>2 002</u>	<u>220 823</u>
	<u>2 659 352</u>	<u>2 454 047</u>
PRODUITS (CHARGES) NETS (NETTES) POUR L'EXERCICE	<u>(20 302) \$</u>	<u>222 762 \$</u>

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2023

1. ORGANISME

Rugby en fauteuil roulant Canada est un organisme national qui représente les athlètes en fauteuil roulant. Le but de l'Organisme est de promouvoir l'excellence et de développer des opportunités dans le sport en fauteuil roulant.

Rugby en fauteuil roulant Canada est constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et est enregistrée comme association de sport amateur. À titre d'organisme sans but lucratif, l'organisme est exempté de l'impôt sur le revenu. L'Organisme a déposé une demande de prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif et la prorogation a été approuvée le 4 décembre 2013.

L'Organisme a déposé des statuts de modification le 7 mars 2022 et a été approuvé pour changer son nom d'exploitation de l'Association canadienne des sports en fauteuil roulant à Rugby en fauteuil roulant Canada.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTE

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables de l'Organisme sont les suivantes:

(a) Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des subventions et apports. Les subventions et apports affectées sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les restrictions liées sont réglées. Les subventions et apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'Organisme se sert des services offerts par un organisme professionnel de collecte de fonds. Cet organisme collecte des fonds de la part de l'Organisme, accumule les fonds et fait des versements périodiques, nets des charges, à l'Organisme. La politique de l'Organisme est de comptabiliser le montant net des produits provenant de la collecte de fonds au cours de la période où ils sont reçus.

Tous les autres produits sont comptabilisés lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2023

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTE (suite)

(a) Constatation des produits (suite)

Les contributions reçus de Sport Canada sont assujetties à des termes et conditions spécifiques par rapport aux charges de ces fonds. Les registres comptables de l'Organisme sont sujets à une vérification par Sport Canada pour identifier, s'il y a lieu, les montants imputés aux contributions qui ne sont pas en conformité avec l'accord des termes et conditions spécifiques. Selon cet accord, les montants sont remboursables à Sport Canada. Les redressements qui touchent les exercices antérieurs sont comptabilisés dans l'exercice où Sport Canada demande les redressements.

(b) Stock

Le stock se compose d'articles destinés à la revente et est évalué à la moindre du coût et de la valeur de réalisation nette estimative. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimatif dans le cours normal des opérations, moins les frais de vente applicables.

(c) Instruments financiers

Les instruments financiers l'Organisme se composent de l'encaisse, les comptes à recevoir et les créditeurs et frais courus.

Évaluation

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur à la comptabilisation initiale.

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le montant de la dépréciation ou de la reprise ultérieure est comptabilisé aux résultats.

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2023

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTE (suite)

(d) Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

(e) Services de bénévole

L'Organisme reçoit des services de bénévole dont le montant ne peut pas être estimé. Par conséquent, aucune représentation de ces coûts a été inclus dans les états financiers.

3. RISQUE FINANCIERS ET CONCENTRATIONS DES RISQUES

La direction est d'avis que l'Organisme n'est pas sujette à des risques importants liés aux risques de taux d'intérêt, de liquidité ou de marché résultant de ses instruments financiers. Il n'y a eu aucune modification des expositions au risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de credit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'un client manque à ses obligations contractuelles résultant en une perte financière. L'Organisme est exposée au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. L'Organisme effectue une évaluation de credit continue de la condition financière de ses clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. L'Organisme obtient également des dépôts de ses clients, au besoin, afin d'atténuer le risque de crédit. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

Risque de change

Le risque de change est l'exposition des résultats de l'Organisme qui découle des fluctuations des taux de change. L'Organisme est exposé au risque de change par l'entremise d'un contrat en cours relatif aux services d'entraînement avec un non-résident du Canada et de ses transactions avec d'autres organisations internationales. L'Organisme organise des devises pour minimiser l'exposition de ces transations. Il n'y a eu aucune modification à l'exposition au risque par rapport à l'exercice précédent.

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2023

4. ACTIF NET - AFFECTÉ À L'INTERNE

Fonds de réserve

Le conseil d'administration a établi un fonds de réserve qui représente leur estimation de six mois de charges d'opérations. Ce fonds de réserve affecté à l'interne sert à soutenir les opérations en cas d'interruption du financement ou d'autres circonstances inhabituelles. Il n'y a eu aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

Fonds pour les ressources humaines

Au cours de l'exercice 2021, le conseil d'administration a approuvé la création d'un fonds pour les ressources humaines d'un montant de 20 000 \$. Ce fonds, affecté à l'interne, sert à soutenir les charges liées au ressources humaines en cas d'interruption du financement ou d'autres circonstances inhabituelles. Il n'y a eu aucune modification par rapport à l'exercice précédent.

5. COMMANDITES ET SOUTIEN FINANCIER

Rugby en fauteuil roulant Canada est reconnaissant de l'appui de Sport Canada, À nous le podium, Association canadienne des entraîneurs, le Comité paralympique canadien, et 49 Bespoke Inc.

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés sont réservés pour être utilisé dans des exercices postérieurs.

	Solde - au début de l'exercice	Constatés à titre de produits au cours de l'exercice	Recues au cours de l'exercice	Solde - à la fin de l'exercice
Contributions de Sports Canada	114 800 \$	656 300 \$	541 500 \$	- \$
À nous le podium	247 651	1 524 446	1 336 795	60 000
La Fondation communautaire juive de Montréal	-	-	20 000	20 000
	<u>362 451 \$</u>	<u>2 180 746 \$</u>	<u>1 898 295 \$</u>	<u>80 000 \$</u>

RUGBY EN FAUTEUIL ROULANT CANADA

NOTES AUX ÉTATS FINANCIÈRE

31 MARS 2023

7. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Cet état n'a pas été préparé puisque toutes les informations pertinentes sont présentées dans les autres états financiers.

8. AUTRES PRODUITS

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Intérêts - placements	5 734 \$	1 817 \$
Frais de clinique	-	600
Ventes	6 716	2 961
Autres frais de développement	<u>4 215</u>	<u>50</u>
	<u>16 665 \$</u>	<u>5 428 \$</u>